



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} février 2022

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Première session du Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre
sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique

Bangkok et en ligne, 27-29 avril 2022

Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la première session du Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (section I) et les annotations qui s'y rapportent (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Fonctionnement du Conseil et de ses organes subsidiaires.
3. Élaboration de plans relatifs à la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.
4. Examen du projet de modification de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Conseil sur les travaux de sa première session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Déclarations liminaires

Un(e) haut(e) responsable du secrétariat ouvrira la session et prononcera un exposé introductif.

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2022/first-session-paperless-trade-council-framework-agreement-facilitation-cross-border.

b) Élection du Bureau

Le Conseil élira un(e) président(e) et des vice-président(e)s.

La liste des participantes et participants à la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2022/first-session-paperless-trade-council-framework-agreement-facilitation-cross-border.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/L.1)

Annotation

Le Conseil examinera l'ordre du jour provisoire et l'adoptera, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

2. Fonctionnement du Conseil et de ses organes subsidiaires

Documentation

Règlement intérieur et mandat du Conseil pour le commerce sans papier (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/1)

Règlement intérieur et mandat du Comité permanent de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/2)

Annotation

Le Conseil adoptera le règlement intérieur et le mandat du Conseil pour le commerce sans papier et du Comité permanent, comme spécifié à l'article 11 de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. Le secrétariat a élaboré les projets de règlement intérieur et de mandat du Conseil pour le commerce sans papier et du Comité permanent sur la base des documents issus des réunions du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier et de ses groupes de travail juridique et technique et des débats qui s'y sont tenus. Le Conseil est invité à se pencher sur les questions de fonctionnement liées à ses organes subsidiaires, notamment les dates des réunions du Comité permanent en 2022 et la création de groupes de travail.

3. Élaboration de plans relatifs à la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Travaux préparatoires du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/3)

Examen des activités relatives à la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/4)

Annotation

Le Conseil examinera les travaux réalisés par le Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier pour préparer la mise en œuvre des dispositions de fond de l'Accord-cadre et examinera l'élaboration de plans d'action à cet égard.

Le Conseil est invité à se pencher sur les mesures qui pourraient être prises pour faciliter la participation des États membres intéressés à l'Accord-cadre et pour encourager leur adhésion à celui-ci.

4. Examen du projet de modification de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique**Documentation**

Projet de modification de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/5)

Annotation

Le Conseil est invité à envisager de modifier l'Accord-cadre en ajoutant la traduction en français en tant que version authentique (article 25) afin de faciliter l'adhésion des États membres francophones.

5. Questions diverses

Le Conseil est invité à examiner d'autres questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

6. Adoption du rapport du Conseil sur les travaux de sa première session**Documentation**

Projet de rapport (ESCAP/PTA/PTC(1)/2022/L.2)

Annotation

Le Conseil examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa première session, lequel sera soumis à la Commission à sa soixante-dix-huitième session.